



Conseil national
de l'information statistique

Fiche descriptive pour examen d'opportunité

Commission : **Démographie et Questions sociales**
Du : **28 novembre 2018**

Titre

Intitulé de l'enquête *	Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives
-------------------------	--

Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative nationale ou régionale
Contenu du questionnaire	Sans lien avec un règlement européen

Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Individu ou ménage
Champ statistique couvert	Individus de 15 ans et plus résidant en France
Champ géographique	

Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives
URL de consultation du questionnaire	
Objectifs	Il s'agit de décrire précisément les pratiques physiques et sportives, qu'elles soient autonomes ou encadrées, et de faire apparaître, dans la mesure du possible, les pratiques émergentes, mesurer précisément le nombre de licenciés et caractériser le profil socio-économique des pratiquants et non-pratiquants.
Thèmes du (ou des) questionnaires	Motivations à la pratique. Accidents lors de la pratique. Non-pratiquants : raisons de non-pratique et pratique dans le passé. Signalétique : caractéristiques sociodémographiques.
Historique	Suite à la création de la mission statistique du ministère en charge de la jeunesse et des sports en 1999, il avait été décidé, dans le cadre du comité national d'orientation des enquêtes sur la pratique physique et sportive, que des enquêtes nationales sur la pratique physique et sportive seraient mises en œuvre régulièrement. Trois enquêtes sur ce thème ont été menées respectivement en 2000, 2003 et 2010. L'enquête de 2003 s'appuyait sur le dispositif EPCV (Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages). L'enquête 2000 avait été pilotée par l'INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance) et la MEOS, service statistique du ministère en charge des Sports. L'enquête 2010 a fait quant à elle l'objet d'un partenariat entre le CNDS (Centre National pour le Développement du Sport), l'INSEP et le ministère en charge des Sports (MEOS et Direction des Sports).

Faits marquants précédentes éditions

L'échantillon de l'enquête de 2010, en mode téléphonique aléatoire (annuaire universel, liste orange/rouge et téléphones exclusifs), était in fine constitué de 8 510 unités. Le terrain s'est déroulé de janvier à mars 2010 et le questionnaire a duré en moyenne 18 minutes. Ce recueil a permis de détailler les pratiques de 280 activités physiques et sportives différentes. Le taux de refus global a été de 47 % pour les lignes fixes et de 32 % pour les téléphones portables exclusifs. Ces taux de refus sont comparables aux taux de refus d'enquêtes similaires (exemple du baromètre santé nutrition 2008 de l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé-INPES). Enfin, des comparaisons exogènes avec des données fédérales et d'autres enquêtes n'ont pas révélé de différences significatives.

L'enquête menée en 2000 a notamment donné lieu à la rédaction d'un Stat-info (Mignon, P. & Truchot, G. (2001). La France sportive, premiers résultats de l'enquête « pratiques sportives 2000 ». Stat-Info, n° 01-01) et d'un ouvrage (Mignon, P. & Truchot, G. (2002). Les pratiques sportives en France. Paris : collections de l'INSEP).

L'enquête menée en 2003 a notamment donné lieu à la rédaction d'un Stat-Info (Muller, L. (2005). Âge, diplôme, niveau de vie : principaux facteurs sociodémographiques de la pratique sportive et des activités choisies. Stat-Info, n° 05-05), d'un INSEE Première (Muller, L. (2005). Pratique sportive et activités culturelles vont souvent de pair. INSEE Première, n° 1008), d'un ouvrage (Muller, L. & al. (2005). La pratique des activités sportives en France. Paris : collections de l'INSEP) et d'un document de travail de la direction des statistiques démographiques et sociales de l'INSEE présentant les principaux résultats (Muller, L. (2005). « Participation culturelle et sportive », Tableaux issus de l'enquête PCV de mai 2003. Insee, Série des Documents de Travail de la Direction des statistiques démographiques et sociales, n° F0501).

La dernière enquête, de 2010, a donné lieu à la rédaction de plusieurs publications dans la collection Stat-Info du ministère en charge des sports :

- Lefèvre, B. & Thiéry, P. (2010). Les premiers résultats de l'enquête 2010 sur les pratiques physiques et sportives en France. Stat-Info, n°10-01
- Lefèvre, B. & Thiéry, P. (2011). Les principales activités physiques et sportives pratiquées en France en 2010. Stat-Info, n°11-02
- Lefèvre, B. & El Fekhi Mhiri, S. (2012). Les accidents liés à la pratique des activités physiques et sportives en 2010. Stat-Info, n°12-05
- Thiéry, P. (2013). Les sports de nature en France en 2011. Stat-Info, 13-04

et d'un ouvrage présentant en détail les résultats de l'enquête (Burlot, F., El Fekhi Mhiri, S., Lefevre, B., Lelore, et, E., Megherbi, D., Mignon, P., Paupardin, M., Thiéry, P. (2016). La pratique des activités physiques et sportives en France. Paris : collections de l'INSEP).

Deux articles scientifiques ont été produits également :

- Lefèvre, B. & El Fekhi Mhiri, S. (2015). Facteurs sociodémographiques et pratiques associés aux accidents liés à la pratique physique et sportive. Science et Sports, 30(3), 126-133.
- Aubel, O., & Lefèvre, B. (2015), "The comparability of quantitative surveys on sport participation in France (1967-2010)", International Review for the Sociology of Sport, 50(6), 722-739.

Concertation	Le projet d'enquête sera présenté aux membres de l'Observatoire de l'économie du sport.
Origine de la demande	La dernière enquête menée sur la pratique physique et sportive dans le cadre de la statistique publique date de l'année 2010. Il y a un besoin clairement exprimé par le ministère en charge des sports, mais aussi de l'ensemble des acteurs du champ, d'actualisation de cette enquête de référence et d'approfondissement de l'information relative à la pratique physique et sportive. Il s'agit notamment de suivre dans le temps l'évolution des pratiques ainsi que l'émergence de nouvelles disciplines. Cela correspond également à la préconisation n°4 de l'Avis du Conseil Economique, Social et Environnemental sur « L'accès de plus grand nombre à la pratique d'activités physiques et sportives » du 10 juillet 2018 : « Il préconise ainsi de mener tous les 5 ans une enquête nationale complète et genrée sur la pratique des APS [activités physiques et sportives] en la déclinant au niveau géographique des quartiers prioritaires de la politique de la ville, des zones rurales et des Outre-mer. » (p.7).
Place dans un dispositif statistique	<p>Le dispositif européen de « statistiques sur les revenus et les conditions de vie » (SRCV) de l'INSEE a intégré en 2009, 2012 et 2015 un court module sur la pratique sportive qui ne fournit toutefois aucune information sur le type d'activités pratiquées et ne permet pas une analyse fine des pratiques et des pratiquants. L'INSEE a par ailleurs annoncé dans le cadre de la refonte de cette enquête ne plus reconduire à l'avenir ce module.</p> <p>L'INJEP procède chaque année à un recensement des licences sportives auprès des fédérations sportives agréées par le ministère en charge des sports, permettant d'avoir ainsi une vision de la pratique licenciée encadrée, qui ne représente qu'une forme spécifique de la pratique sportive. La pratique autonome, dont on sait qu'elle constitue une part importante de la pratique sportive, n'est pas prise en compte par ce dispositif. Par ailleurs, le recensement ne comporte aucune information sur le profil social des pratiquants. Une enquête permettra d'apprécier la pratique autonome, d'identifier des disciplines émergentes et de caractériser les pratiques par type de populations.</p> <p>Il n'est pas prévu d'enquêtes complémentaires ou questionnaires annexes pour cette nouvelle enquête. La maîtrise d'ouvrage envisage de recontacter des enquêté(e)s ciblés pour des entretiens semi-directifs. Il est également prévu un rapprochement avec le fichier du recensement des équipements sportifs (R.E.S.).</p>
Extensions géographiques	Aucune extension géographique n'a été envisagée.
Utilisateurs	Les utilisateurs potentiels des résultats seront en premier lieu les services du ministère en charge des Sports, les chercheurs et l'ensemble des acteurs du secteur sportif (fédérations sportives, l'INSEP, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), branche professionnelle...). Cette enquête fournira également des données de référence qui seront utilisées par la presse et le grand public.

Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Ponctuelle ou pluri-annuelle
Période de collecte	La collecte sera réalisée au premier semestre 2020.

Mode de collecte	<p>L'enquête sera réalisée par Internet ainsi que par téléphone. Dans un premier temps, une lettre-avis contenant un lien de connexion au questionnaire en ligne (CAWI) sera envoyée au domicile des individus faisant partie de l'échantillon. Il est envisagé de produire un échantillon de contrôle téléphonique d'environ 2 000 unités afin d'évaluer le biais de l'auto-administré online et de s'assurer de la comparabilité avec l'enquête de 2010. Des appels téléphoniques (sur lignes fixes et mobiles) seront passés pour proposer une passation par téléphone (CATI).</p> <p>Les données administratives (noms, prénoms, caractéristiques du logement, date de naissance, lieu de naissance, sexe, adresses postales, coordonnées X/Y, iris, taille de l'unité urbaine, QPV, numéros de téléphone et mails) contenues dans l'échantillon-maître de l'Insee seront utilisées pour contacter les personnes à enquêter.</p>
Comitologie	<p>La maîtrise d'ouvrage sera assurée par l'INJEP et la Direction des Sports. La maîtrise d'œuvre sera assurée par l'INJEP qui s'est associé pour le suivi du projet au Laboratoire sur les Vulnérabilités et l'Innovation dans le Sport (L-VIS), de l'Université Claude Bernard Lyon 1. L'INJEP et la Direction des Sports constitueront le comité de pilotage de l'enquête qui aura pour mission de finaliser le cahier des charges, de sélectionner le prestataire, d'en suivre l'avancement du projet à ses différentes étapes, de formuler des recommandations, de valider des livrables.</p> <p>Un comité scientifique sera par ailleurs constitué afin de solliciter des experts et des partenaires sur les modalités techniques et le questionnaire de l'enquête. Il pourra être transformé en comité d'exploitation et élargi après la réalisation de l'enquête. Ce comité scientifique pourra être composé de l'INJEP et de représentants du ministère en charge des sports (de la Direction des Sports mais aussi des Pôles de Ressources Nationaux), de représentants d'une ou deux directions régionales jeunesse et sports, du comité national olympique, de l'association nationale des élus du sport et de plusieurs chercheurs spécialistes de la mesure et de l'étude des pratiques sportives.</p>
Contraintes pour l'enquêté	<p>Le caractère obligatoire de l'enquête est demandé. Au vu de l'expérience des précédentes enquêtes, on peut estimer le temps moyen maximum de réponse au questionnaire à 20 minutes (18 minutes en moyenne lors de l'enquête de 2010).</p> <p>Le questionnaire ne devrait pas contenir de questions sensibles.</p>
Coût de l'enquête	<p>L'INJEP et la Direction des Sports ont établi une convention avec le Laboratoire sur les Vulnérabilités et l'Innovation dans le Sport (L-VIS) pour la réalisation de cette enquête.</p>
Organisme collecteur	<p>La maîtrise d'œuvre sera assurée par l'INJEP. L'échantillonnage sera sous-traité à l'INSEE, puis un prestataire privé, sélectionné dans le cadre d'un appel d'offres ouvert, assurera la collecte sous la supervision de la maîtrise d'ouvrage (INJEP et Direction des Sports).</p>
Plan de sondage	<p>La méthode envisagée est basée sur le Fichier démographique d'origine fiscale sur les logements et les individus (Fidéli) de l'INSEE avec tirage aléatoire du Kish au sein des individus éligibles du foyer fiscal. L'interrogation portera sur le Kish et les autres individus du foyer âgés de 15 à 20 ans seront systématiquement interrogés.</p> <p>L'interrogation sera multimode (online et par téléphone - lignes fixes et mobiles). Compte tenu de la moindre qualité de la base de sondage concernant les DROM, il est envisagé de procéder en aléatoire téléphonique directement sur ces territoires.</p>

Taille de l'échantillon	10000
-------------------------	-------

Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (INJEP)
Autres services producteurs	
Partenariat	
Date prévisionnelle de la première publication	<p>L'exploitation et la diffusion des résultats seront effectuées par l'INJEP.</p> <p>Les premières études réalisées seront diffusées en novembre/décembre 2020 par le biais de la collection « INJEP Analyses & Synthèses » de l'INJEP. Les premiers résultats seront complétés par la publication d'un ouvrage rassemblant l'ensemble des analyses issues de l'enquête fin 2021.</p> <p>Les données seront la propriété de l'INJEP et de la Direction des Sports. Leur diffusion sera réalisée dans le respect des règles statistiques et dans le cadre de conventions.</p>